

FRATERNITÉ SPIRITUELLE DOM CAMILLE LEDUC

Servantes des Pauvres
49 bis, rue Parmentier
49000 ANGERS

servantes-des-pauvres.osb@wanadoo.fr
www.servantesdespauvres-osb.org

Fraternité Spirituelle Dom Camille Leduc



Bulletin n° 00/2012

Chers Amis,

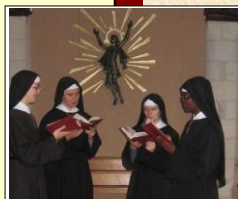
Les mois qui viennent s'annoncent riches en grâces puisque le Pape Benoît XVI nous invite à vivre trois grands événements : l'Année de la Foi, le Synode sur 'la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne,' et la célébration du 50^{ième} anniversaire du Concile Vatican II, boussole pour notre temps. Le Pape a également adressé aux Evêques ses encouragements pour la démarche *Diaconia 2013*, « par laquelle – dit-il - vous voulez inciter chacun à remettre au cœur du dynamisme ecclésial le service du frère, particulièrement du plus fragile. » « L'année de la Foi devra être une occasion propice pour intensifier le témoignage de la charité, *parce que* la foi sans la charité ne porte pas de fruit, et que la charité sans la foi serait un sentiment à la merci constante du doute. »

C'est dans ces belles perspectives, et dans l'élan donné par le Chapitre Général de notre Congrégation d'août 2011, que prend naissance aujourd'hui la '**Fraternité Spirituelle Dom Camille Leduc.**' Notre beau charisme de Servantes des Pauvres ne demande qu'à être partagé avec vous, et en même temps nous savons combien nous avons besoin du soutien et de la prière de chacun de vous :

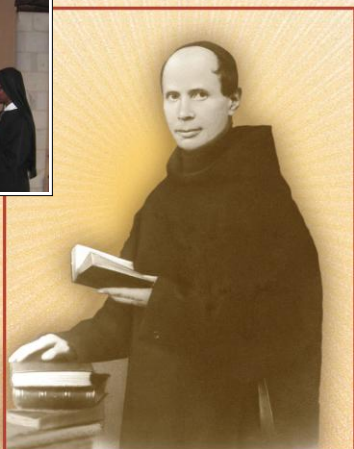
- pour demeurer fidèles au **Charisme** de notre fondateur, en donnant toujours la préférence aux plus Pauvres, aux grands malades et aux mourants ; et en cultivant un grand empressement à nous tenir continuellement à la disposition de Dieu et des malheureux, « à l'exemple du Sauveur qui a aimé les siens jusqu'à la fin.. »
- pour que de nombreux jeunes entendent dans leur cœur l'appel que leur adresse le Christ, à Le suivre de plus près et à Le servir dans les Pauvres et les malades.

C'est à la Vierge Marie, à Saint Joseph et à Saint Benoît que nous confions particulièrement cette Fraternité et tous ceux qui désirent s'y engager.

Sr M. Noël Bénédicte
Pr. G.L.



Dom Camille Leduc
1819-1895



Moine fondateur de la Congrégation
des Servantes des Pauvres

Vous connaissez les Servantes des Pauvres,
vous aimez leur mission dans l'Eglise,
vous voulez les soutenir par votre prière,
tout en trouvant pour votre vie chrétienne un soutien ?

Alors, nous vous proposons d'entrer dans notre Famille
en devenant membre de cette

Fraternité Spirituelle Dom Camille Leduc

En quoi consiste-t-elle ?

- ↪ En un **lien spirituel de prière et d'offrande** réciproque entre les Servantes des Pauvres et chaque membre de la Fraternité.
- ↪ En une **collaboration effective à 'l'Oeuvre des Pauvres et des malades'** à laquelle les sœurs sont engagées par leur Profession religieuse.

Quels sont les engagements réciproques proposés ?

1/ Les Sœurs s'engagent à :

- ↪ vous porter dans leur **prière** et leur **offrande** de chaque jour, vous-même et tous les vôtres, ainsi que les intentions que vous leur confierez ;
- ↪ **vous soutenir dans votre vie chrétienne** et **vous associer à leur mission** en vous ouvrant leur patrimoine spirituel, notamment à l'aide d'un **feuilleton** envoyé régulièrement.

2/ Vous vous engagez à :

- ↪ **réciter** régulièrement l'une des **prières de la Fraternité**.
- ↪ **choisir personnellement**, selon vos possibilités, un ou plusieurs des engagements suivants :
 - un **rendez-vous de prière quotidien** avec les sœurs et laissé au choix de chacun : Angelus, chapelet, dizaine de chapelet ou un simple 'Je vous salue Marie' ; office de Laudes, de Vêpres ou de Complies, Messe ou communion spirituelle, temps de prière personnelle ou d'Adoration.
 - chaque jour, lecture d'un passage de la **Parole de Dieu**.
 - chaque jour, si possible, une attention du cœur prolongée en un **geste concret de Charité** à l'égard d'une personne proche en situation de besoin (forme de participation à *l'Oeuvre des Pauvres*.)
 - chaque jour, **offrande à Dieu d'un petit sacrifice**, d'un petit renoncement.

Si vous désirez vous engager de cette façon à nos côtés, nous vous enverrons, à la réception de votre 'Charte d'engagement', la prière de la Fraternité et une médaille de la Sainte Face signifiant votre entrée dans notre Famille Spirituelle.

Votre engagement est pour un an, et vous serez invité à le renouveler chaque année - si vous le souhaitez - au premier Dimanche de l'Avent, début de l'Année Liturgique.